

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle présidente au CAUE de la Savoie

Du changement à la tête du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE) : lundi 6 juillet dernier, le Conseil d'administration du CAUE a élu Annick CRESSENS, au poste de Présidente, à la place de François CUCHET.

Annick CRESSENS est conseillère départementale du canton d'Ugine, déléguée au développement du numérique et au développement durable. Elle est également Maire de Beaufort-sur-Doron et Présidente de la Communauté de Communes du Beaufortain.

Elle souhaite revisiter et affirmer le CAUE dans ses missions de base : informer, sensibiliser, conseiller, former – et rappelle que l'évolution de la législation en matière d'urbanisme (Lois ALUR, Transition Energétique et NOTRe...) va obliger l'ensemble des CAUE à plus d'engagement dans la réalisation de ses missions.

La transversalité des missions du CAUE de la Savoie, sa connaissance du territoire et des acteurs locaux lui permettra de mettre en synergie de nombreux partenaires aux niveaux communal, intercommunal et départemental.

Pour rappel, la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, a créé les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, organismes départementaux, investi d'une mission d'intérêt général dans une dynamique d'expertise à géométrie variable, dans un cadre et un esprit associatifs.

En Savoie, le CAUE a été mis en place le 6 juin 1978, par une délibération du Conseil Général. Il est géré par un conseil d'administration où sont représentés des élus, des services de l'Etat, des organismes professionnels et les acteurs de l'aménagement.

Il est un outil d'aide à la décision des collectivités, des institutions, des services et des particuliers faisant appel à lui. C'est un lieu de ressource et de dialogue unique entre les représentants de l'État, les élus, les maîtres d'œuvre privés, les professionnels du cadre de vie et la société civile. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels, pouvant solliciter au besoin des compétences complémentaires.